

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, 6 janvier 2026 à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 23 décembre 2026 se sont réunis en réunion ordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

Etaient présents : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Mr Labet Grégory - Mme Condette Maria.

Absents excusés : Mr Burrer Christian (pouvoir à Mme Deltroy Annie), Mme Gouin Emilie (pouvoir à Madame Dos Reis Marie-Paule).

Secrétaire de Séance : Mme Deltroy Annie

Formant la majorité

Ordre du jour : * Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2025
* Demande de subvention FDI avec délibération
* Demande de subvention DETR avec délibération
* Galette des Rois
* Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2026

Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal du 8 octobre 2026.

Demande de subventions FDI et DETR 2026 pour réaménagement du cimetière – Délibération n° 01-2026

Conformément à la délibération n°3-2024 du 27 février 2024 qui a missionné l'entreprise Stéphane PERCHE Pompe Funèbre Marbrerie afin de réaménager le cimetière communal, le Conseil Municipal en date du 03 juin 2025 a examiné le devis s'élevant à un montant prévisionnel de 24 000 €.

Madame le Maire propose au conseil de réaliser ces travaux en plusieurs phases et sur plusieurs années à compter de 2026 (fourniture d'un site de dispersion, création d'un ossuaire, déplacement du columbarium et de la croix). Le montant de ces travaux pour 2026 s'élèverait à 13.000 € H.T.

Afin de financer ces travaux Madame Le Maire propose d'effectuer des demandes de subvention auprès du Département (FDI : Fonds Départemental d'Investissement) et de la préfecture d'Eure et Loir (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Le montant de la demande de subvention auprès de FDI s'élève 3.900 € H.T soit 30%.

Le montant de la demande de subvention auprès de la DETR s'élève à 2.600 € H.T soit 20 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide d'effectuer ces travaux en 2026 à concurrence de 13 000 € HT
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026
- Charge Madame Le Maire de solliciter les subventions auprès du Département (FDI) et de la Préfecture d'Eure et Loir (DETR).
- Autorise Madame Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces travaux.

Renouvellement contrat d'entretien espace vert- Délibération n°02-2026

Madame le Maire, explique à l'assemblée que le contrat annuel d'entretien des espaces vert conclu avec l'entreprise DEGAS PAYSAGES EURL est à renouveler pour l'année 2026. Elle fait part qu'elle a été destinataire d'un devis qui s'élève à 3960€ TTC. Ce devis fait état :

- D'une tonte toutes les 2 semaines au printemps puis toutes les 3 semaines l'été.
- Du désherbage du cimetière et des alentours de la mairie.
- D'une taille de 2 haies de charme 1 fois par an.
- Du débroussaillage de 2 mares 2 fois par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- décide de renouveler le contrat entretien espace vert pour l'année 2026.
- Dit que la somme de 3960€ sera inscrite au budget 2026
- Autorise Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution des travaux.

Cependant, Madame Deltroy indique qu'il serait souhaitable d'inclure dans ce contrat l'entretien de la parcelle de l'ancien abri de bus de la Gouthière et Monsieur Labet ainsi que Monsieur Rouault indiquent qu'il faudrait y ajouter aussi les bordures de route de l'entrée du village côté Courville sur Eure. Madame le Maire demandera un devis complémentaire à l'entreprise DEGAS pour ces 2 endroits.

Galette des Rois

Madame le Maire souhaite savoir qui peut se porter disponible le 17 janvier au matin pour préparer la rencontre annuelle de la galette des Rois qui aura lieu ce même jour à 16h30. Un rendez-vous est fixé à 11h à la salle des associations de Marchéville où seront présents : Maria, Grégory, Thierry et Marie Paule pour préparer les lieux.

Un tour de table est fait afin de répertorier ceux qui se sont inscrits. Madame le Maire ainsi que Madame Deltroy se chargent de contacter les personnes qui ne se sont pas encore manifestées.

Il est rappelé que la date d'inscription est fixée au 10 janvier 2026.

Monsieur Rouault sera chargé d'aller chercher les galettes à la Boulangerie de Bailleau le Pin.

Madame le Maire propose d'inviter nos pizzerias ambulants « LA SQUISITA ». Le conseil accepte cette proposition.

Questions diverses

○ Abris de bus :

Madame le maire informe que l'abri de bus de la Gouëthière a été déplacé pendant les fêtes de Noël. Opération périlleuse menée avec professionnalisme. Elle tient à remercier Monsieur GUILLAUME Christophe et Monsieur DOS REIS David.

Madame le maire indique que l'abri de bus de Cernay est en cours de reconstruction suite à la tempête du 25 Juin 2025

○ Stores de la Halle :

Madame le Maire informe que les stores de la halle qui avaient été endommagés durant la tempête du 25 juin 2025 ont été changés fin Décembre.

Panneau d'affichage Mairie :

Le panneau d'affichage de la mairie qui a, lui aussi, été endommagé pendant la tempête du 25 juin 2025 a été livré pendant la dernière semaine de Décembre. Malheureusement la réception n'a pu se faire, car le colis a subi des dégradations. Une deuxième livraison est prévue deuxième semaine de Janvier 2026.

○ Compte rendu du Goûter de Noël :

La parole est donnée aux conseillers Municipaux afin que chacun puisse donner son ressenti sur le Goûter de Noël qui a eu lieu le 07 Décembre 2025. Il en ressort que cet événement est une réussite et qu'il faut le maintenir.

○ Bouches à clef à la Gouëthière :

Madame le maire informe que le Conseil Départemental a réalisé une opération d'entretien de la D121.1 à la Gouëthière et que des «nids de poule» ont été bouchés. Malheureusement deux bouches à clefs ont été recouvertes. Elle informe avoir prévenu le prestataire chargé de l'eau à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche ainsi que le responsable voirie au Conseil Départemental. Un marquage au sol a été effectué par les riverains concernés. Madame Le Maire est en attente d'informations concernant la remise en état de ces bouches à clefs.

○ Marché ambulant :

Madame le maire informe avoir été contactée par Madame CRUZ Ingrid afin de solliciter le passage d'un camion ambulant de boucherie sur la commune. Le projet est exposé au Conseil Municipal qui au regard de la grandeur de la commune pense qu'il sera difficile à ce commerce de trouver beaucoup de chalands à Cernay. Il est rappelé que la SQUISITA vendeur de pizza tous les quinze jours sur la commune rencontre déjà beaucoup de difficultés. Le Conseil municipal pense que ce projet peut-être intéressant pour une commune plus importante que CERNAY.

○ Elections Municipales Bureau de vote :

Madame le maire informe avoir les noms de quelques personnes volontaires pour renforcer le Conseil Municipal afin de tenir le bureau de vote les 15 et 22 Mars 2026.

Il s'agit de : Madame GUILLAUME Florence, Madame DEBOSSAGE Christelle, Madame BURRER Régine, Monsieur BRIGOT Baptiste, Monsieur TETON Pierrick, Monsieur DALLEAU Gabriel, Monsieur DELTROY Michel et Monsieur DELTROY Benoît.

○ Bulletin Municipal 2025 :

Madame le maire remercie toutes les personnes qui ont aidés à la réalisation du bulletin Municipal et notamment Madame Deltroy Annie et Madame Deniaux Lydie.

Un additif du bulletin a été distribué dans les boîtes à lettres des administrés avec un sondage sur l'utilité du bulletin Municipal. A ce jour peu de réponses ont été déposées en mairie, ce qui est regrettable.

L'équipe des membres du conseil est invitée à prendre régulièrement des photos tout au long de l'année des événements ayant lieu sur la commune pour étayer le prochain bulletin.

○ PACS sur la commune :

Madame le maire informe le conseil qu'elle a enregistré pour la première fois durant son mandat de maire une déclaration conjointe des partenaires du pacte civil de solidarité. Cela a eu lieu en mairie de CERNAY le 26 Décembre 2025.

○ Naissance sur la Commune :

Une petite Cernéenne est née ce jour : Maya. Tout va bien.

○ Date à retenir

Madame le maire rappelle que la commission cimetièrre se réunira en mairie de Marchéville le 13 Janvier 2026 à 18h.

○ Prochaine réunion du Conseil Municipal :

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 03 Mars 2026 à 19h30.

Fin de séance 20h30

La secrétaire de séance,
Annie DELTROY

Le Maire
Marie Paule DOS REIS

